

LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Implantation intégrée (terrain, paysage), volume et matériaux adaptés, intérieur modulable, confortable et lumineux.

Option maison d'habitation possible par la juxtaposition de plusieurs cellules et un agencement intérieur adapté.



- Façades et toit en bardeaux (ou bardage et ardoises) pour s'intégrer dans le paysage.
- Ossature bois pour permettre la préfabrication, donc un montage plus rapide.
- Marquise couvrant la terrasse permettant d'agrandir la maison sur l'extérieur lorsque la baie vitrée et coulissante est ouverte.
- Avancée du toit sur pignon créant un abri ou un sas lorsque deux cellules sont accolées.
- Un système de grandes portes sur les deux pignons permettent lorsqu'elles sont ouvertes et que plusieurs habitats sont accolés, de créer une seule grande pièce.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Parc naturel régional du Morvan

Maison du Parc

58230 SAINT-BRISSON

Tél : 03 86 78 79 00

Contact : Carole ZAKIN et Philippe HOELTZEL

Fibre Active

8 rue Hoche - BP 112

58001 Nevers CEDEX

Tél : 03 86 71 91 91

Contact : Didier VERLYNDE

CAUE de la Nièvre

3 rue Trois Carreaux

58000 Nevers

Tél : 03 86 71 66 90

Contact : Gérard FONTAINE



MODELE D'HLL ET DE CELLULES D'HABITATION

EN BOIS DU MORVAN



Dans le cadre de la Charte forestière du Morvan, Fibre Active, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Nièvre et le Parc naturel régional du Morvan ont lancé un appel à projets pour la conception d'un modèle de « cellule d'habitation » en bois dans l'objectif de développer la construction bois à partir des essences du Morvan et d'apporter une réponse architecturale adaptée aux paysages morvandiaux.

CONSTAT

Le Morvan connaît depuis quelques années une forte d'implantation d'HLL (Habitat Léger de Loisir), modèles standards industrialisés, posés plus ou moins adroitement sur des terrains et des sites qu'il entend pourtant protéger dans le cadre d'une politique touristique de qualité.

Le Morvan est par ailleurs l'une des toutes premières régions productrices de Douglas, essence de résineux appréciée en construction, naturellement de classe III, et pour lequel il semble opportun de développer, localement, des filières de transformation.

OBJECTIFS

La consultation avait pour but de **concevoir un type d'HLL et une cellule d'habitation modulable et juxtaposable pour d'autres types d'habitat*** répondant :

- au code de la construction quant aux matériaux et à leur mise en œuvre
- aux caractéristiques d'un logement dit de type I bis de 35 m² avec à minima : salle d'eau / WC / coin cuisine / séjour / chambre
- aux préoccupations naissantes de protection de l'environnement, de développement durable et de HQE (Haute Qualité Environnementale), dans l'acception non réglementaire du terme, c'est-à-dire utilisant au mieux les ressources du site et du soleil,
- à des impératifs de modularité : le séjour/chambre peut-être redécoupé dans un volume initial pour une affectation loisir saisonnier, mais une cellule peut aussi être accolée à une ou plusieurs autres pour constituer un plus grand logement, voire être affectée à un usage tertiaire (bureaux/exposition),
- à une obligatoire facilité de construction (préfabrication,...) et de mise en œuvre.

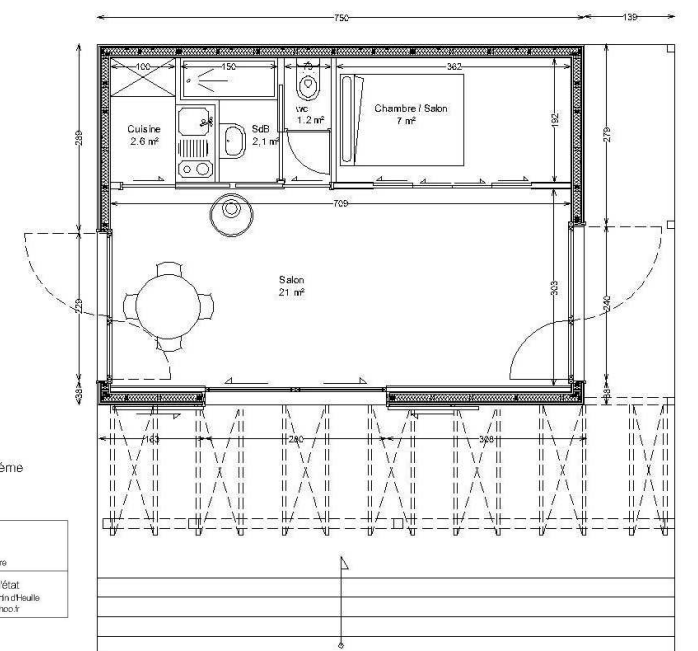
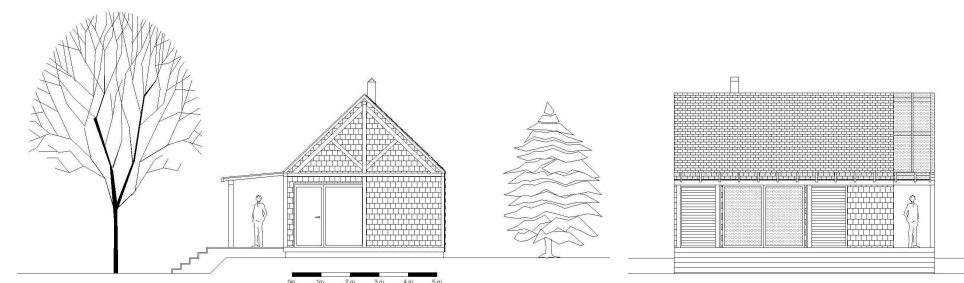
LES PROJETS

La consultation a été lancée auprès des écoles d'architecture en France métropolitaine (élèves de dernier cycle) et des architectes bourguignons qui avaient manifesté auparavant leur intérêt pour ce projet.

Cinq projets ont été présentés : trois projets d'étudiants et deux projets d'architectes. Le modèle classé premier et présenté ci-après est celui de Mademoiselle Camille Bentejac, élève en dernier cycle de l'Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand.

* Selon le code de l'urbanisme, l'implantation d'HLL ne peut se faire que dans le cadre légal d'un PRL (Parc Résidentiel de Loisir). Pour l'une maison d'habitation, l'architecture intérieure doit être conforme à la réglementation en vigueur.

PLAN ET FAÇADES DU LAUREAT (OPTION HLL)



L'intérieur est composé de 2 parties : 1 pièce de jour (le salon) et les pièces annexes (cuisine, salle de bain, wc, chambre). Elles sont toutes regroupées derrière une cloison bois comprenant des portes coulissantes dans le même matériau), ce qui permet, une fois les portes fermées, d'avoir l'illusion d'un mur plein.